



N° de résolution
ou annotation

Le 14 août 2023

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 14 août 2023, à 19 h.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Jean-Denis Paquet et
M. Alain Dumas ;

M. Yvan Bélanger et M. Steven Lebel, conseillers, sont absents.

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-08-185

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption procès-verbaux
 - 3 juillet 2023
 - 10 juillet 2023
5. Comptes à accepter
 - Juillet 2023
6. Avis de motion – Projet règlement 398-2023 concernant la circulation des VTT et abrogeant les règlements 163-07 et 220-2011
7. Embauche M. Martin Landry – Journalier / Opérateur de machinerie
8. Offre de services – GROUPEMG – Projet aménagement étang
9. Offre de services – Formule RP – Traitement abrasifs
10. Offre de services – LEQ – Rapport et recommandations – Lots 6 458 199
11. CPS Les Passerelles – Autorisation guignolée
12. Rapports des comités
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée



N° de résolution
ou annotation

23-08-186

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 3 juillet 2023 ainsi que celui de l'assemblée ordinaire du 10 juillet 2023 tel que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

23-08-187

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de juillet 2023 soient acceptés selon les chèques M2300392 à M2300402, C2300403 à C232300463 et L2300178 à L2300206 pour un déboursé total de 334 348.94 \$ incluant les salaires.

Je soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après projetées par le conseil de la susdite Municipalité de St-Côme-Linière.

Chantal Poulin

Chantal Poulin, Directrice générale/Greffière-trésorière

AVIS DE MOTION – PROJET RÈGLEMENT 398-2023 CONCERNANT LA CIRCULATION DES VTT ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 163-07 ET 220-2011

23-08-188

Le conseiller, M. Simon Breton, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 398-2023 concernant la circulation des VTT et abrogeant les règlements 163-07 et 220-2011. Dépôt du projet et dispense de lecture.

Considérant que des copies en quantité suffisante dudit projet de règlement 398-2023 concernant la circulation des VTT et abrogeant les règlements 163-07 et 220-2011 sont mises à la disposition du public;

Le projet de règlement peut être modifié après sa présentation au conseil sans qu'il soit nécessaire de le présenter à nouveau.

EMBAUCHE M. MARTIN LANDRY – JOURNALIER / OPÉRATEUR DE MACHINERIE

23-08-189

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on embauche M. Martin Landry, au poste de journalier / opérateur de machinerie pour le service des travaux publics, à compter du 5 septembre 2023 et selon les conditions de la convention collective en vigueur.



N° de résolution
ou annotation

OFFRE DE SERVICES – GROUPEMG – PROJET AMÉNAGEMENT ÉTANG

23-08-190

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de GROUPEMG, datée du 11 juillet 2023, afin de produire les plans d'aménagement de l'espace près de l'étang derrière l'hôtel de ville, pour un montant total de 1 440 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – FORMULE RP – TRAITEMENT ABRASIFS

23-08-191

Il est proposé Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de service de Formule RP, datée du 2 juillet 2023, afin de faire la transformation des abrasifs avec le liquide XTRAGRIP, au coût de 10.64 \$/TM, pour environ 600 TM.

Le maire, M. Gabriel Giguère, quitte son siège à 19h08.

OFFRE DE SERVICES – LEQ – RAPPORT ET RECOMMANDATIONS – LOTS 6 458 199

23-08-192

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services des Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée (LEQ), datée du 4 juillet 2023, pour l'émission d'un rapport avec recommandations concernant le lot 6 458 199, pour un montant de 3 000 \$ plus taxes.

Le maire, M. Gabriel Giguère, reprend son siège à 19h09.

CPS LES PASSERELLES – AUTORISATION GUIGNOLÉE

23-08-193

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on autorise le CPS Les Passerelles à tenir leur guignolée annuelle du Dr Julien, samedi le 16 décembre 2023, sur un axe routier de la municipalité de St-Côme-Linière, lequel sera déterminé après entente entre les deux parties.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23-08-194

La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19h34.

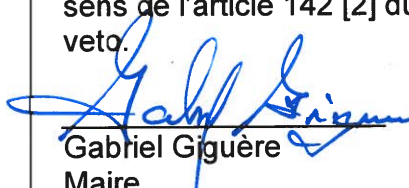
La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 11 septembre 2023, à la salle Optimiste.

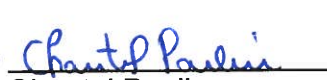


N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
14 AOÛT 2023**

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.


Gabriel Giguère
Maire


Chantal Poulin
Directrice générale/Greffière-trésorière